

La TVA se met à table

5.5% ou lieu de 19.6%, l'addition devrait désormais être moins salée, encore faut-il que les restaurateurs jouent vraiment le jeu.

Le jour " J " est enfin arrivé. Réclamée depuis le début des années 90, l'application du taux de TVA réduit au service de restauration à table est en vigueur dans la France entière depuis le 1er juillet. Dans l'Allier, le Groupement des Métiers de l'Hôtellerie, soit quelques 980 établissements, s'est engagé à baisser les prix. " Toute la profession est mobilisée, explique Jean-Michel Chavarochette, président du Groupement, et, bien que chacun soit libre d'appliquer cette nouvelle mesure comme il le désire, beaucoup d'établissements vont jouer le jeu. Nous n'avons pas le droit de décevoir les clients. " En partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de Moulins-Vichy et Montluçon-Gannat, le Groupement des Métiers de l'Hôtellerie de l'Allier a lancé une campagne de communication sur tout le département afin de faire part de leur bonne volonté. Certains établissements affichent également les " prix barrés " pour permettre plus de lisibilité quant à une baisse effective. " Cette réduction de TVA doit se traduire tout de suite sur l'addition. "



Un bon début

La baisse de la TVA n'est qu'une mesure du Contrat d'Avenir signé entre l'Etat et les représentants des restaurateurs, cafetiers et hôteliers. Dans les mois à venir, elle devrait s'accompagner de l'amélioration de la situation des salariés, de la création de près de 40 000 emplois sur deux ans, ainsi que de la modernisation des établissements. " Etant donné que chaque établissement gère l'application de la baisse des prix comme il le désire, il en sera de même pour la hausse de 2.2% des salaires des employés. Quoiqu'il en soit, l'Etat a mis en place un Comité de suivi qui a déjà relevé 17 000 prix auprès de 4 000 établissements. Il sera plus à même de vérifier si les professionnels jouent le jeu. "

Les premières semaines du mois de juillet vont donc être décisives, autant pour les restaurateurs que pour les consommateurs. Car, même si la bataille de la TVA est gagnée, la guerre des prix est loin d'être terminée.

M.M